

# Politiques et pratiques sociales LES SAVOIRS DES GENS

*par Nicolas Mourgeon \**

La recherche-action est une méthode de travail qui s'est développée depuis 50 ans, notamment dans la prise en compte des phénomènes sociaux. Elle postule que les gens de terrain qui étaient auparavant l'objet d'une étude, ses matériaux bruts, peuvent maintenant être considérés comme des sujets. Cette recherche-action définie en tant que méthode apportant des connaissances et porteuse d'actions, de transformation sociale a été reprise aujourd'hui comme telle par différents tenants des démarches participatives. Ainsi, le collectif de travail habituellement constitué de professionnels et d'experts s'ouvre sur un pendant de la société civile. R. Barbier justifie cette nécessité d'ouverture par le besoin de « l'intelligence du pluriel de l'hétérogénéité » (1). Bien que ces démarches participatives soient riches et leurs apports explicites, elles peinent pourtant à se développer.

## *Un rejet du sens commun*

A contrario de la pensée scientifique le plus souvent considérée comme « objective », la pensée profane est vue comme empreinte de biais. Ne le nions pas, ces biais existent, mais les représentations véhiculées sur ce type de paroles constituent un frein déterminant pour leur réelle prise en compte. Les experts en sciences sociales sont bien souvent jugés comme les seuls à être légitimes pour formuler un avis pertinent sur un thème. Seuls les sociologues sont à même de découvrir le sens caché de la parole des profanes, ce qui disqualifie les paroles ordinaires. Il y a là un obstacle déterminant au développement des démarches participatives.

Ce phénomène de dénigrement semble d'autant plus difficile à dépasser que de nombreux courants de pensée scientifique sont fondés sur des théories qui « emprisonnent » le profane dans ses croyances.

Le but n'est pas ici de rejeter en bloc les sciences sociales mais de se questionner sur les pratiques des professionnels en sciences sociales. En effet, ils sont bien souvent amenés à travailler sur les matériaux bruts que constituent les paroles des enquêtés. Une fois que le professionnel a recueilli les différentes données, il peut retourner dans son « laboratoire » à l'abri de toute « interférence » néfaste pour la réalisation de ses opérations. Bien que très proche physiquement de la personne interrogée, l'interviewer ne constitue ici qu'une antenne du laboratoire. Dès lors, travaillant les matériaux bruts récoltés, les professionnels ne dénaturent-ils pas le message originel que souhaitent faire passer les personnes interrogées ?

*\* Chargé d'études,  
Economie &  
Humanisme*

(1) Voir **J. Ardoino**, « La recherche-action, une alternative épistémologique », in **P.M. Mesnier, P. Missotte**, *La recherche-action, une autre manière de chercher, se former, transformer*, L'Harmattan, 2003, p. 44.

Rechercher « la signification des choses » ne fait-il pas oublier l'essentiel ? Comment s'assurer, par exemple, que les interprétations d'un sociologue ne tronquent pas le sens d'un discours à des fins plus ou moins floues ? La déontologie semble être la réponse le plus souvent avancée face à cette interrogation. Mais est-ce suffisant ?

## Savoirs profanes et savants : des « faitiches » ?

La pensée critique (2) justifie cette dichotomie entre pensée savante et profane par le biais des représentations ou des « images-croyance » (3). « L'image-croyance » est « la rencontre d'une expérience individuelle et de modèles sociaux dans un mode d'appréhension particulier du réel ». Il convient donc d'occulter les distorsions et les déformations qu'elles drainent inévitablement. Le propre du « sens commun » est justement de ne pas arriver à se saisir des conditions de production du discours et des causalités qui pourraient être à son origine. La pensée savante, quant à elle, s'extraîrait, selon la pensée critique, des croyances qui « brouillent » la réalité.

Bruno Latour (4) apporte ici un éclairage important sur cette pensée critique. Il propose de briser le clivage introduit entre une pensée prisonnière de ses croyances et une pensée libérée. Il prend pour objet l'étude des faits (qui renvoient « à une réalité extérieure ») et des fétiches (qui renvoient « aux folles croyances du sujet »), qui sont deux objets distincts dans la pensée critique. Il tente de les rapprocher pour en faire des « faitiches ». Il montre alors comment les chercheurs, les professionnels ont eux-mêmes de nombreuses représentations et que, de fait, ils raisonnent, tout comme les profanes, sur des « faitiches ». Le choix entre réalisme et constructivisme (5), tel qu'il est proposé par la pensée critique est donc un non-sens. La croyance n'encombrerait plus seulement le sens commun, mais également le quotidien de la pensée savante (6).

## Le savoir profane : des apports démontrés

Des démarches participatives autour du vécu des processus d'exclusion, comme celles qui sont conduites avec des personnes en difficulté par la MRIE (7) Rhône-Alpes et la MIRE Franche-Comté (8), sont extrêmement précieuses. Le retour réflexif et les échos des personnes impliquées à propos de ces démarches aura permis de souligner des apports et limites concernant la place des personnes en difficulté. Trois aspects peuvent être mis en avant pour l'expliquer.

(2) La pensée critique est le paradigme dominant en sociologie, qui distingue le sens commun du savoir élaboré.

(3) **A. Blanchet, A. Gotman**, *L'enquête et ses méthodes : L'entretien*, Éd. Nathan, 2001.

(4) **B. Latour**, *Petite réflexion sur le culte moderne des dieux faitiches*, Éd. Les empêcheurs de tourner en rond, Paris, 1996.

(5) Courant sociologique pour lequel tout phénomène social est construit, composé d'une somme d'éléments « cachés » qu'il convient de déterminer.

(6) Les apports de **B. Latour** sont d'autant plus importants qu'ils se situent sur un registre scientifique et universitaire. Ce sont des chercheurs et non plus seulement des professionnels du travail social qui répondent à des chercheurs.

(7) Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion, « La démarche *Connaître avec pour agir ensemble*, quelle veille participative sur l'accès aux droits ? », par **S. Ebermeyer**, **N. Mourgeon**, (Economie & Humanisme), sous la direction de **G. Decrop**, 2006.

(8) Mission d'Information Régionale sur l'Exclusion, « Processus d'exclusion et accès aux droits en Franche-Comté », par **C. Kretzschmar**, **S. Ebermeyer**, **M. Sévin**, **N. Mourgeon**, (Economie & Humanisme), 2005.



■ Leur parole est implicitement ou explicitement considérée comme un vecteur fort pour la transmission d'informations. En d'autres termes, l'évocation de situations vécues a plus d'impact que l'énoncé de données statistiques, du moins en termes de sensibilisation, comme le soulignent certains propos (9) de professionnels du social. La parole constitue à cet égard un outil qu'il ne faut absolument pas négliger par l'impact qu'elle peut avoir sur les personnes qui l'écoutent.

■ Les apports en terme de connaissance et de prise de conscience sont également reconnus comme importants pour les travailleurs sociaux. Entendre à plusieurs reprises ces discours constitue en quelque sorte une « piqûre de rappel » (10). Le bouleversement de l'ordre habituel d'importance des choses est une notion qui est ressortie dans plusieurs entretiens. Certains travailleurs sociaux et responsables institutionnels (11) ont insisté sur la « prise de conscience », la mise en exergue de priorités, la naissance d'un nouvel angle de vue sur ces phénomènes (12). Cet apport peut conduire à les réinterroger sur leur façon de poser certains problèmes. Les professionnels interrogés ont pris l'exemple de la question du logement ; ils estiment qu'à travers les travaux de la MRIE, c'est l'acception même de la notion de décence du logement qui a été bousculée à l'écoute des témoignages livrés lors d'échanges entre professionnels et usagers.

■ Un troisième apport important a été souligné, en terme d'insertion socioprofessionnelle. Des accompagnateurs de groupes d'habitants mobilisés dans des démarches participatives et les habitants eux-mêmes soulignent systématiquement un apport remarquable en terme de prise de confiance et de reconnaissance des usagers (13). Ces éléments sont reconnus pour être un préalable nécessaire à l'insertion des personnes (14).

Les démarches participatives appliquées aux problématiques sociales s'avèrent donc comme des événements majeurs pour la clarification des apports des personnes en difficulté. Pourtant, il existe encore certains doutes et réticences quant à leur réelle plus-value. Seule la multiplication des démarches participatives pourra convaincre les décideurs, les professionnels, les experts et les profanes eux-mêmes de l'importance de cette parole des gens. En effet, la force de ces démarches réside dans leur capacité à surprendre, à secouer les représentations si prégnantes et remettre à plat certaines habitudes de travail. La participation des personnes en difficulté est lancée. Bien que ses limites soient nombreuses, ses apports sont incontestables. Un enjeu important est de faire en sorte que les experts se les approprient, et que l'essence même de ces démarches soit conservée : une articulation équilibrée entre les savoirs profanes et savants.

Nicolas Mourgeon

(9) « Entendre les situations vécues a un impact vraiment important sur la manière dont je perçois les choses ». « Le fait de les entendre me touche plus qu'un rapport que je pourrais lire ».

(10) « Cela m'a permis de me remémorer des choses oubliées. ». « J'ai redécouvert certaines choses que je connaissais ».

(11) Élus régionaux ou départementaux, responsables de l'administration du social...

(12) « Travaillant depuis longtemps sur ces questions, je n'ai pas eu de révélation, mais c'est davantage sur l'ordre d'importance des choses, la focale, le point de vue ».

(13) « Ça leur apporte une certaine reconnaissance et assurance » ; « on a pu voir une vraie prise de confiance ».

(14) L. Turkâl, « La compétence d'exister », *Les cahiers de la section des sciences de l'éducation*, n° 97, Genève, novembre 1999.